

**DEC151384DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Philippe Baptiste, directeur général délégué à la science (DGDS)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science (DGDS) ;

**Vu** la décision DEC141464DAJ du 28 mai 2014 portant délégation de signature à M. Philippe Baptiste, directeur général délégué à la science (DGDS) ;

**Vu** le projet de convention conclu entre le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) et l'Observatoire de la Côte d'Azur (OCA) ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation est donnée à M. Philippe Baptiste, directeur général délégué à la science, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention pluriannuelle de site conclue entre le CNRS et les organismes susvisés.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 juin 2015

Alain Fuchs